

---

“

Monsieur le Président,

Nous abordons cette réunion avec un double constat :

Celui d'une administration qui cherche à moderniser ses modes d'action et celui d'agents qui, eux, tiennent la douane à bout de bras, souvent au prix de leur équilibre personnel et de leur santé !

## 1. Les chefs d'équipe : le maillon fort oublié

L'instruction cadre sur les chefs d'équipe a le mérite de clarifier un rôle qui, depuis des années, reposait uniquement sur la bonne volonté.

Mais ce texte, aussi complet soit-il, oublie une donnée essentielle : **le chef d'équipe n'est pas un cadre**. Ce sont des agents de catégorie B ou C, qui assurent au quotidien des **responsabilités importantes de coordination, de sécurité et de décision opérationnelle**.

Ils sont souvent les premiers à prendre les décisions sur le terrain, à gérer les urgences, à encadrer les équipes dans des contextes parfois tendus et tout cela sans reconnaissance statutaire ni indemnitaire adaptée. Cette situation n'est pas le résultat d'un manque d'engagement des encadrants supérieurs, mais il serait faux de nier qu'ils prennent rarement la responsabilité opérationnelle sur le terrain. Elle traduit surtout un déséquilibre structurel, où le cœur de la responsabilité opérationnelle s'est progressivement déplacé vers les chefs d'équipe, sans que le cadre institutionnel ou financier ne suive. **Aujourd'hui, nous espérons que pour la bonne tenue des débats, le volet financier, soit enfin acté!**

Nous disons donc clairement :

► **Soit l'administration reconnaît ce rôle et verse une indemnité à la hauteur des responsabilités, L'UNSA Douanes demande 15 euros par vacation,**  
► **soit elle allège le niveau des responsabilités qui leur sont confiées.**

On ne peut pas continuer à confier des fonctions de commandement à des agents qu'on paie comme des exécutants. Le chef d'équipe, c'est aujourd'hui **le pilier de la douane opérationnelle**.

Et un pilier fragilisé, ça se renforce ou il s'effondre.

---

”





## 2. L'astreinte opérationnelle : une avancée, mais encore incomplète

Nous voulons d'abord rappeler que **c'est notre organisation syndicale** qui a alerté la direction générale sur les "**astreintes sauvages**" pratiquées dans certaines brigades.

Des agents mobilisés sans cadre, sans texte, sans rémunération, simplement parce qu'il "fallait bien répondre"... Nous avons dénoncé cette dérive, car elle fragilisait à la fois les agents et la crédibilité de notre administration.

L'expérimentation d'une astreinte opérationnelle encadrée et rémunérée est donc **un premier pas vers la normalité**.

Mais il faut le dire franchement : à 150 € bruts la semaine, c'est encore loin du compte.

Une astreinte, c'est tout sauf du repos. C'est une contrainte réelle, 24h sur 24, souvent sur des nuits et des week-ends. Et lorsqu'elle est activée, ce sont des heures de terrain, souvent dans des conditions difficiles, parfois risquées.

Nous demandons donc :

- que **chaque activation** donne lieu à **une valorisation supplémentaire pour chaque engagement opérationnel ou un repos compensateur clair**.
- que **le volontariat** soit garanti et que **toute pression hiérarchique soit proscrite**.
- que l'évaluation tienne compte non seulement des résultats opérationnels, mais aussi de **l'impact sur la vie privée, la fatigue et la sécurité** des agents.

L'astreinte doit être un indicateur du niveau de service public, pas un moyen de compenser durablement le sous-effectif. La réactivité ne doit pas être construite sur la disponibilité permanente de quelques volontaires épuisés.

Ce dont la douane a besoin, c'est de **recrutements**, pas de palliatifs sous-payés.

Pour conclure, nous le disons sans détour :

le professionnalisme des agents de la surveillance n'est plus à démontrer.

Mais **leur patience, elle, a des limites**. Nous sommes prêts à travailler, à expérimenter, à moderniser, mais pas à sacrifier encore une fois **notre temps, notre santé et la reconnaissance** que vous devez aux agents.

Pour cela il faut rapidement que les chefs d'équipe soient **reconnus ou déchargés** et que les astreintes soient **encadrées et payées à leur juste valeur**.

L'UNSA Douanes sera comme toujours, **constructifs mais exigeants**, ouverts au dialogue, mais fermes sur l'essentiel : le **respect, la reconnaissance et la juste rémunération** du travail accompli.

